



Centres de gestion de la région
Auvergne-Rhône-Alpes

Concours ☒ ou examen professionnel ☐

Adjoint territorial du patrimoine
2025

Interne ☐⁽¹⁾ Externe ☒⁽¹⁾ 3^e concours ☐⁽¹⁾

Spécialité :

Épreuve de : Questionnaire

Date de l'épreuve : 20 mars 2025

Lieu de l'épreuve : UGINE

Colonne réservée
à l'administration

Numéro de copie

68

Note attribuée
(réservé au jury)

13,75

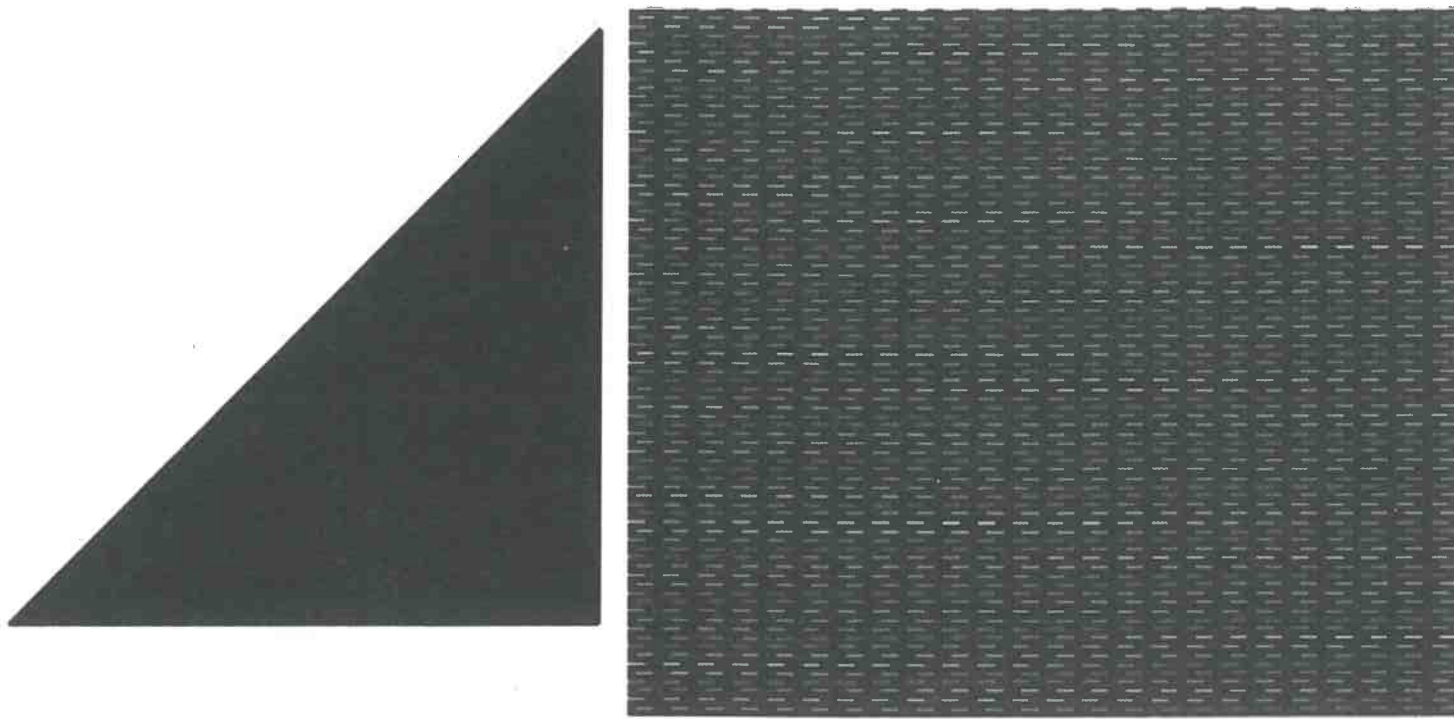
Question 1:

a) Les missions d'une bibliothèque publique sont autour de la formation du public, l'information, la recherche, le loisir, la culture, la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme. Elle aide les usagers à développer leur sens critique, à savoir chercher la bonne information, à se former pour évoluer, mais aussi à jouir de leurs droits culturels et à se divertir. Leur but est que chacun puisse trouver sa place dans la société, être inclus.

b) Une bibliothèque ne propose aux usagers que des livres ou autre document écrit ou iconographique. Une médiathèque propose d'autres documents : audiovisuels (CD ou DVD), documents numériques tels que les jeux vidéo. Dans la pratique de nos jours nous appelons les établissements de lecture publique médiathèques la plupart du temps.

⁽¹⁾ Cocher la case correspondante

Le nom du candidat ne figurera nulle part ailleurs que dans l'emplacement réservé à cet effet sur cette copie. Aucun signe distinctif ne devra apparaître (signature, initiales, encre autre que bleue ou noire...).



c) La charte des bibliothèques est un document qui décrit le rôle des bibliothèques, leurs missions diverses auprès du public, les conditions d'accès au public. Il informe aussi sur l'importance des collections, de leur conservation, et de la médiation des documents.

Question 2 :

a)

b)

Question 3 : Hm

a) Un jardin historique est un jardin contenant des espèces horticoles ou arboricoles remarquables qui ont un intérêt

patrimonial du fait de leur rareté, leur ancienneté parfois. Il permet au public d'acquies des connaissances sur leur habitat, leurs besoins... Le jardin historique dépend du ministère de la culture.

b) Le critère "jardin remarquable" est attribué en fonction du nombre d'espèces que l'on y trouve, de la rareté ou d'âge de ces espèces, de l'aménagement et de l'entretien du jardin.

c) Les jardins et parcs participent aux journées européennes du patrimoine, et aux visites des jardins en juin.

Question 4 :

a) ENI : éducation aux médias et à l'information. Il est important pour mon service de saisir ce champ d'action pour apprendre aux plus jeunes mais aussi à tous à faire des recherches patrimoniales pour mieux connaître son histoire.

b) Titre de l'action : Création de fausses archives

Objectif : lutter contre la désinformation

Public cible : les adolescents

Déroulé : Trouver des documents d'archives sur un thème ou une époque. En créer de nouvelles qui partent de ces documents en changeant des dates, des notions... Parler des sources d'archives.
Évaluation : compréhension de ce qu'est une archive, à quoi elle sert. Évaluation auprès du public adolescent puis en interne.

par voir si le but a été atteint.

Question 5:

Je vois le voir tout de suite, lui explique calmement que c'est interdit car cela abîme le document. Je lui rappelle le règlement de la salle de lecture. Je lui prends le document et lui demande de partir. Je donne le document pour réparer les dégâts matériels si besoin. Le service d'archives peut porter plainte pour dégradation d'un bien patrimonial.

Question 6:

CADA : commission d'accès aux documents administratifs. Elle régule les documents accessibles ou non au public.

Question 7:

Pour protéger une œuvre d'art dans un musée il faut : des portes fermées, une alarme centrale avec détecteur de présence la nuit, mais aussi des systèmes de protection sur les œuvres comme des vitres ou des accroches avec système anti-vol intégré.

Question 8:

a) EHPAD : Etablissement hospitalier pour personnes âgées dépendantes. Accueil des personnes âgées en perte d'autonomie, souffrant de pathologies diverses ne pouvant pas rester chez elles.

b) Je peux faire des activités dans les musées en leur proposant des

Note attribuée
(Réservé au Jury)

1		}	
2			

Epreuve de _____

F

des lectures offertes, des spectacles musicaux, des ateliers avec des artistes ou des travaux manuels.

Question 9:

Actions communes potentielles : apprendre à se servir d'un ordinateur, à accéder à internet, mais aussi à faire des démarches administratives. Pour lutter contre l'illectronisme.

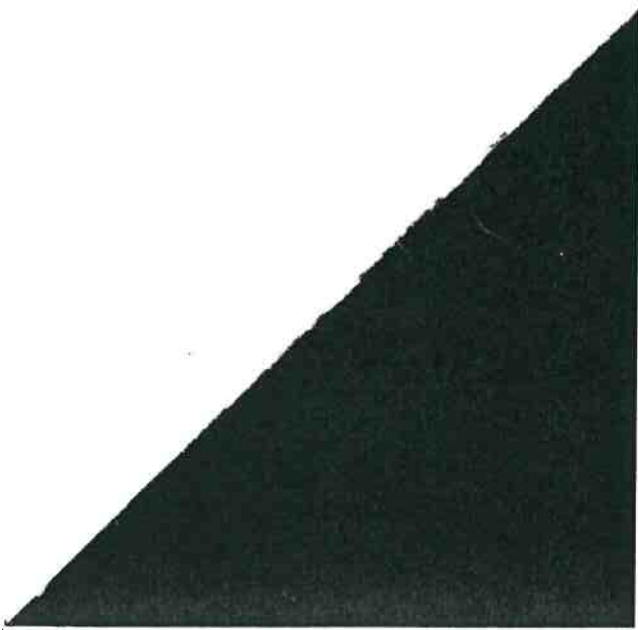
Question 10:

a) L'agent d'accueil accueille le public, les guide, les renseigne sur le règlement intérieur, fait payer l'entrée si besoin, répond au téléphone, distribue les documents imprimés ou les audioguides nécessaires à la visite.

b) En cas d'inondation, on appelle le service technique, on prévient notre supérieur, on sécurise les biens et on évacue le public.

Question 11:

a) Signifie que le monument est reconnu comme d'importance patrimoniale.



b) On peut faire un escape game sur place, organiser des parcours ludiques comme des chasses au trésor, et proposer des expositions avec un parcours.

Question 12:

a) L'habilitation électrique est délivrée à une personne suite à une formation sur une machine ou matériel spécifique par une entreprise spécifique.

b) SDIS: service départemental d'incendie et de secours. On peut les rencontrer avant l'ouverture d'un établissement culturel pour vérifier sa conformité incendie au lors de visites de contrôle.

c) Un plan d'évacuation montre au public où il se trouve et où il doit passer pour pouvoir évacuer l'établissement en cas d'incendie. Il est affiché dans les couloirs, escaliers... Le plan d'intervention définit les mesures mises en place en cas d'évacuation.